

## Votre nouvel espace réunion en Val de Saône

A46 sortie n°2 Trévoux Neuville ZI Lyon Nord

### Un espace **dédié** et **équipé**

- Capacité : 18 personnes
- Mobilier totalement amovible
- Vidéoprojection intégrée
- Wifi – Téléconférence
- Climatisation
- Terrasse privative

### Des services **étendus**

- Sélection presse du jour
- Création de vos diaporamas
- Transferts gares/aéroport
- Enregistrement des sessions
- Retranscription des réunions

### Une solution **souple**

- Location à l'heure, ½ journée, journée
- Ouverture 8h/19h du lundi au vendredi
- Plateaux repas traiteur

« Un ancien atelier réhabilité en salle de réunion chaleureuse aux larges baies vitrées ouvertes sur une terrasse privative au coeur d'un espace verdoyant.

Ses dimensions humaines vous permettront de vous retrouver efficacement en entretien individuel comme en groupe jusqu'à dix-huit personnes »





\*La location de la salle comprend wifi, vidéoprojection intégrée, paperboard – Prix ht.

### LES PLATEAUX REPAS FROIDS

<b>L'Ain</b>	taboulé royal aux raisins, émincé de volaille nature, salade verte, haricots verts, fromage portion, pain boule
<b>L'Isère</b>	terrinerie de campagne, rôti de dinde, macédoine de légumes, comté, crème vanille caramel, pain boule

### LES PLATEAUX REPAS CHAUDS

<b>Le Jura</b>	aspic œuf, poulet basquaise et son riz, fromage, tarte aux fruits, pain boule
<b>Le Finistère</b>	terrinerie de poisson, osso bucco de dinde sauce tomate, haricots verts, fromage sec fermier, flan aux pommes, pain boule

### LOCATION DE LA SALLE \*

Heure	30,00 €
Demi-journée	80,00 €
Journée	140,00 €
Deux jours	260,00 €

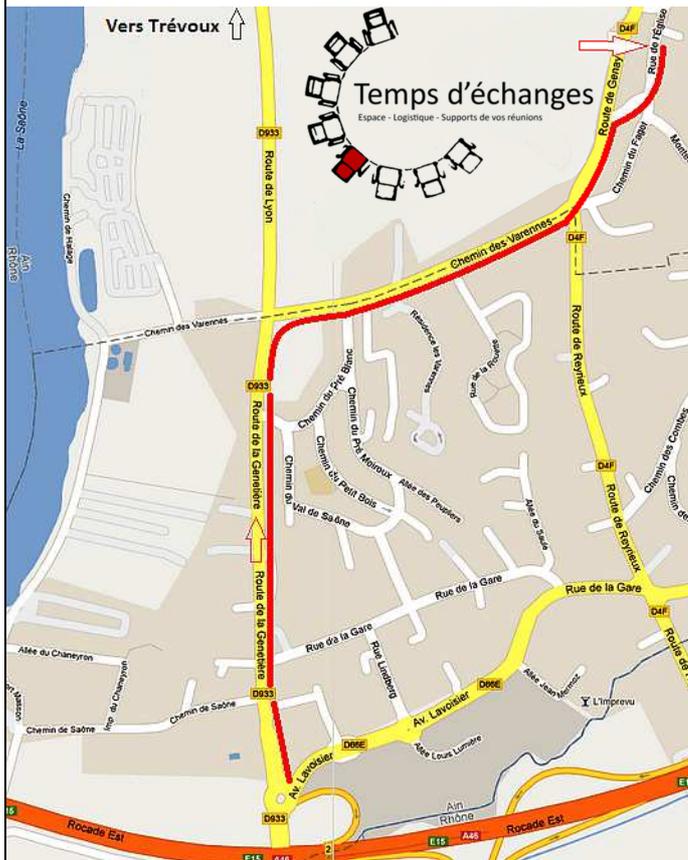
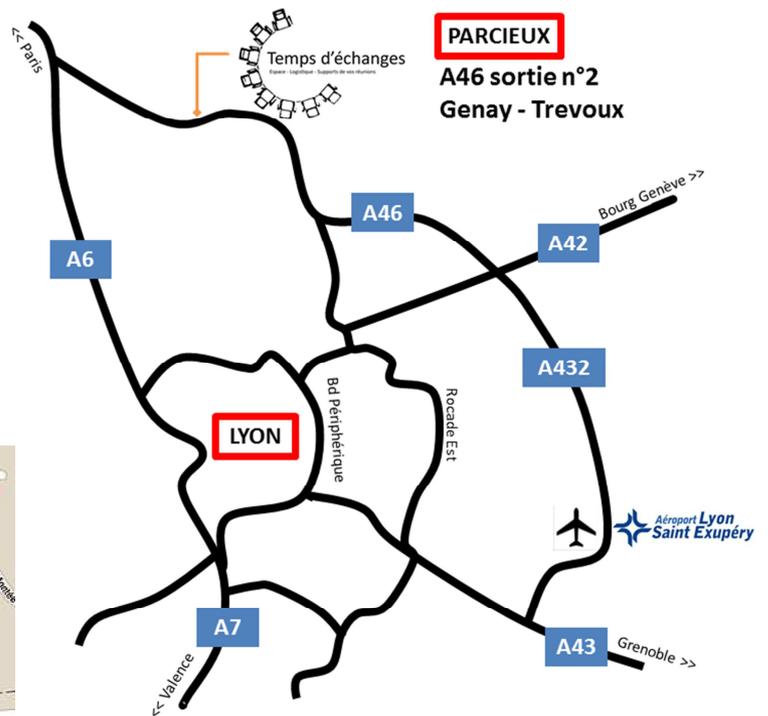
### PRESTATIONS

	Prix / pers.
Café d'accueil ou pause	5,00 €
Plateau repas froid ou chaud	14,00 €
Autres	Sur devis

### OPTIONS

Création de diaporamas	Sur devis
Téléconférence	50,00 €
Enregistrement audio ou vidéo	30,00 €
Caméscope & moniteur	30,00 €
Mise à disposition PC	30,00 €
Autres	Sur devis

Une solution traiteur de **qualité**  
 Une tarification **simple**  
 Un accès **rapide**



Aéroport Lyon St Exupéry  
 TGV Part Dieu & Mâcon-Loché

Gérard Gaillard  
 129, rue de l'Eglise  
 01600 – Parcieux

Mobile : 06.85.30.19.84  
 Fixe : 09.77.57.62.24  
[www.tempsdechanges.fr](http://www.tempsdechanges.fr)  
[contact@tempsdechanges.fr](mailto:contact@tempsdechanges.fr)



## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

### **1. APPLICATION DES CONDITIONS**

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la mise à disposition d'une salle de réunions équipée située 129 rue de l'Eglise à Parcieux (01600). Elles sont adressées au client, également désigné « organisateur » ci-après, en même temps que le devis pour lui permettre d'effectuer sa réservation. Toute réservation implique donc de la part du client l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions.

### **2. NATURE DES MANIFESTATIONS**

Les infrastructures mises à disposition sont ouvertes à l'organisation de réunions, formations et autres événements à caractère professionnel ou associatif, à l'exclusion d'événements organisés par des particuliers. La nature de la manifestation devra être conforme à celle figurant dans les demandes et confirmations de réservations. Sont exclues toutes manifestations à caractère politique, religieux ou militant ainsi que celles susceptibles de provoquer controverses ou troubles publics. Les réunions publiques avec convocation par voie d'affichage ou de presse sont interdites. Aucune prestation, quelle que soit son type, ne pourra être effectuée dans l'enceinte de « Temps d'Echanges » sans l'accord préalablement signé de la Direction de l'établissement.

### **3. DUREE DES MANIFESTATIONS – DEPASSEMENTS HORAIRES**

La durée de la manifestation doit se conformer aux horaires convenus au moment de la réservation et sauf dérogation expresse préalable, la prise de possession et la libération de l'espace loué devra intervenir dans le créneau horaire convenu. Les dépassements horaires font l'objet d'un recalcul du devis initial sur la base des tarifs applicables à la durée réelle constatée. Ces dépassements doivent faire l'objet d'une demande formulée avant la fin de la location et ne sont accordables qu'en fonction des disponibilités.

### **4. HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE**

Le site est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00. Pour le samedi nous consulter. Les prestations sont accessibles à l'heure pour les deux premières heures (le tarif demi-journée s'appliquant dès la 3<sup>ème</sup> heure d'utilisation), à la demi-journée ainsi qu'à la journée. Au-delà nous consulter. La demi-journée matin correspond à une utilisation entre 8h et 13h, l'après-midi entre 14h et 19h.

### **5. DETAIL DES PRESTATIONS**

La prestation « location de salle » comprend la mise à disposition d'une salle climatisée de 27m<sup>2</sup> avec sanitaires, meublée de 6 tables roulantes amovibles à plateaux basculants, 18 chaises ergonomiques moulées empilables en polypropylène. Occultation des baies vitrées coulissantes par stores intérieurs à lames orientables. Vidéoprojecteur et écran intégrés, double circuit HDMI, un paperboard et ses marqueurs, un bloc connectique intégré au sol (électricité, HDMI, téléphonie), une connexion internet wifi 20 mégas<sup>(1)</sup>. La location en demi-journée comprend une bouteille d'eau minérale 25cl par personnes, 2 bouteilles pour une location à la journée. Accès à cinq places de parking à l'intérieur de l'enceinte de l'établissement, dont trois couvertes, une terrasse aménagée permettant de prendre une pause ou un repas selon la météo, ainsi qu'à un jardin engazonné. Toute autre prestation sera facturée comme une option selon les tarifs communiqués : fourniture d'un accès pour conférence téléphonique avec ou sans partage de fichiers, enregistrement audio ou vidéo de la session, fourniture d'un ordinateur, caméscope, lecteur DVD, moniteur couleur etc ...

### **6. RESTAURATION**

« Temps d'Echanges » n'assure en propre aucune prestation de restauration. Une solution de plateaux repas vous est proposée en partenariat avec des traiteurs locaux. « Temps d'Echange » assure néanmoins la gestion de votre commande, sa livraison ainsi que sa facturation selon tarifs communiqués. « Temps d'Echanges » décline toute responsabilité en cas de réclamation découlant de la fourniture de plateaux repas, la garantie du prestataire s'appliquant.

(1) Temps d'Echanges ne garantit pas la prestation internet dépendant d'un prestataire extérieur mais s'engage à fournir le service le plus performant possible et à intervenir sans délais auprès du fournisseur d'accès en cas de dysfonctionnement

## **7. TARIFICATION ET MODE DE REGLEMENT**

Les prix indiqués sont exprimés en euro hors taxes. Les modes de règlement admis sont le chèque, les espèces contre facture immédiate et le virement bancaire. Les acomptes doivent être payés au moment de la confirmation écrite. Les factures sont payables à réception et exigibles à 30 jours date de facturation. Au-delà une pénalité de 3% du total hors-taxes de la facture sera appliquée.

## **8. RESERVATIONS – ACCOMPTES - REMBOURSEMENTS**

Pour les réservations, le besoin recueilli est formalisé sur un devis adressé au client accompagné des présentes conditions générales de vente. Le client retourne à « Temps d'Echanges » un exemplaire du devis signé identifiant clairement le demandeur et accompagné d'un chèque d'acompte de 50% du montant du devis. Les réservations comme les annulations ou changements dans le nombre de participants doivent, après échange oral, être confirmées par écrit et indiquer le nombre de participants et de plateaux repas souhaités. Fax et e-mails sont acceptés. Tout plateau repas non annulé au plus tard la veille de l'événement reste à la charge de l'organisateur. Le demandeur doit toujours être clairement et nominativement identifié. Les réservations sont considérées comme effectives dès lors qu'un acompte de 50% a été versé. En cas d'annulation après versement, cet acompte est remboursé pour moitié jusqu'à 5 jours de la date louée. Le montant total de l'acompte reste acquis pour toute annulation inférieure à 5 jours. En cas de report de l'événement à moins de 30 jours ouvrés l'acompte n'est pas restitué et entrera en déduction de la facture finale. Au-delà de ce délai le cas est traité comme une annulation.

## **9. INCAPACITE DU LOUEUR**

En cas de renonciation du fait du loueur, lié à des impossibilités techniques ou en cas de force majeure, l'indemnisation ne pourra être supérieure aux sommes versées.

## **10. PUBLICITE ET COMMUNICATION**

Sauf avis contraire de l'organisateur, « Temps d'Echanges » se réserve le droit, à titre de référence et d'exemple dans l'ensemble de ses communications écrites ou visuelles, de citer le nom (dénomination sociale) des sociétés organisatrices contractantes, et d'utiliser les images (photos et vidéo) prises avant, pendant et après les événements organisés dans ses locaux.

## **11. CAPACITE**

La capacité maximale de 18 personnes assises ne doit pas être dépassée pour motif de sécurité.

## **12. ASSURANCES - RESPONSABILITES**

L'organisateur est responsable de tous les dommages matériels et corporels que lui-même ou ses invités pourraient causer à l'occasion de la manifestation. En fonction de la nature de la location, « Temps d'Echanges » pourra exiger de l'organisateur qu'il couvre les risques qui pourraient découler de l'événement auprès de son assureur, à en assumer la responsabilité et le contrôle. « Temps d'Echange » décline toute responsabilité en cas de détérioration de véhicule lors des manœuvres pour entrer, sortir ou évoluer sur le site, l'assurance du conducteur s'appliquant. En cas de dépôt de matériels avant ou après une location, ceux-ci restent sous la responsabilité de l'organisateur. Nous consulter au préalable pour les conditions et capacités de stockage. Dans tous les cas et sauf accord spécifique, le déposant se verra appliquer une obligation de retrait des marchandises dans les 8 jours calendaires suivant le dépôt. Les marchandises non retirées dans ce délai sont susceptibles d'être détruites avec facturation des frais de mise au rebut.

## **13. CONDITIONS D'UTILISATION - RESTITUTION**

La salle et ses abords mis à disposition devront être restitués dans un état standard d'utilisation. En cas de salissures disproportionnées, Temps d'Echanges se réserve le droit de facturer des frais de nettoyage. En cas de dégradations commises par l'organisateur ou ses invités, les réparations seront évaluées par procès-verbal et seront suivies d'une indemnisation par l'organisateur, sans délai de recours aux assurances.

## **14. ACCEPTATION**

L'acceptation des conditions de ventes est liée à la signature du devis retourné à « Temps d'Echanges ».

## **15. CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION**

Toute contestation relative aux présentes prestations relève de la seule compétence des tribunaux du lieu de situation de « Temps d'Echanges ».